

COMMUNE DE LAFRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN-ET-GARONNE



PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE 5.1.4. – SERVITUDES PM1R : PLANS DE PREVENTION DES RISQUES DE RETRAIT ET GONFLEMENT DES ARGILES

P.L.U DE LA COMMUNE DE LAFRANÇAISE

ARRETE LE

APPROUVE LE

Signature et cachet de la Mairie

PM1r : Plan de prévention des risques de retrait gonflement des argiles

Prescriptions et interdiction figurant dans l'acte de servitude. Le PPR approuvé vaut servitude d'utilité publique.

Décret n°95-1089 du 5 octobre 1995 relatif aux plans de prévention des risques naturels prévisibles.

Il s'agit des servitudes résultant de l'établissement des plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) établis en application des articles L. 562-1 et suivants du code de l'environnement. Les PPRNP sont destinés à la prévention des risques naturels tels que les inondations, les mouvements de terrain, les avalanches, les incendies de forêt, les séismes, les éruptions volcaniques, les tempêtes ou les cyclones.

Ces plans délimitent :

- les zones exposées aux risques dans lesquelles les constructions, ouvrages, aménagements et exploitations sont interdites ou soumises à conditions;
- les zones non directement exposées aux risques dans lesquelles les constructions, ouvrages, aménagements et exploitations sont interdites ou soumises à conditions car susceptibles d'aggraver les risques ou d'en provoquer de nouveaux.

Dans ces zones, les plans définissent :

- les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde qui doivent être prises, par les collectivités publiques dans le cadre de leurs compétences, ainsi que celles qui peuvent incomber aux particuliers;
- les mesures relatives à l'aménagement, l'utilisation ou l'exploitation des constructions, des ouvrages, des espaces mis en culture ou plantés existants à la date de l'approbation du plan qui doivent être prises par les propriétaires, exploitants ou utilisateurs.

La commune de Lafrançaise est concernée par un Plan de prévention des risques de retrait gonflement des argiles sur l'ensemble de son territoire.